




Une frontière



qui rapproche les Hommes
depuis 400 ans



LES AMIS
ET DU

DE LA BORNE AU LION
CRÊT DE CHALAM

Le site de la Borne au Lion, un coin de Montagne du Jura où les histoires se rencontrent

L'histoire récente

En 1943 et 1944, les combattants volontaires des maquis de l'Ain et du Haut-Jura, venus de différentes régions de France et de nombreux pays d'Europe, occupèrent ces montagnes. Sous les ordres du colonel Romans-Petit, compagnon de la Libération, ils allaient porter leurs coups contre les troupes de l'Allemagne nazie.

Au moment des terribles combats de juillet 1944 menés dans cette région contre les hommes de la Résistance, ce lieu fut un refuge pour le poste de commandement du colonel Romans-Petit, dans lequel furent transférés un grand nombre de blessés qui avaient dû être abandonnés dans les forêts. Après la guerre et la Libération de la France entre fin 1944 et le printemps 1945, la plupart des maquisards présents à la Borne au Lion rejoignirent leurs familles pour reconstruire leur vie d'hommes libres. Mais désormais des liens indéfectibles unissent ces hommes de l'ombre, acteurs et témoins d'une page du XX^e siècle qui se déroula dans ces contrées montagneuses.

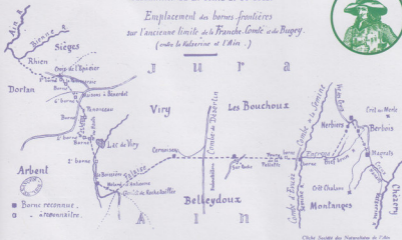


Grâce au Colonel Romans-Petit, beaucoup d'entre eux restèrent en contact, prenant coutume de se rassembler chaque second dimanche de juillet sur le site de la Borne au Lion, « leur » haut lieu de Résistance.

En 1965, Robert Dubuisson, alors président des maquisards résistants, y édifia une petite stèle en leur mémoire. Ce fut ensuite la création du jardin de flore de montagne grâce au travail de Georges Lévrier et de son équipe.



Emplacement des bornes frontières
sur l'ancienne limite de la Franche-Comté et du Bugey.
(entre la Salverine et l'Ain.)



Château Société des Naturalistes de l'Ain

Un lieu historique

Le secteur de la Borne au Lion et du crêt de Chalam est chargé d'Histoire. Le passé récent est bien connu, avec ses résistants de la Seconde Guerre mondiale. On sait moins qu'il y a exactement 400 ans, les hommes des Bouchoux résistèrent aussi à leur manière à la matérialisation d'une frontière récente par des bornes plantées. Mais leur résistance se limita à une émeute, à quelques bornes renversées ou cassées, et tout rentra dans l'ordre un mois plus tard.

Une nouvelle frontière en 1601, précisée en 1612, effective en 1613

Sans rentrer dans les détails historiques, rappelons que par le Traité de Lyon, Henri IV et la France récupéraient aux dépens de la Savoie, le Bugey, le Pays de Gex, la Bresse et le Valromey. Le traité d'Auxonne précisa en 1612 les délimitations définitives entre Franche-Comté et Bugey. Mais ici où aucune frontière naturelle ne s'impose, les délimitations furent l'objet d'âpres discussions, ceux du nord (la Franche-Comté et les religieux de Saint-Claude) voulant placer la frontière le plus au sud possible et inversement, ceux du sud (le Bugey et les hommes du prieuré de Nantua) voulant placer la limite le plus au nord qu'il se pouvait. On est très renseigné sur ces tractations, les procès-verbaux en sont conservés dans de volumineux registres aux archives départementales de la Côte-d'Or.

La pose des bornes en 1613 interrompue pour cause de « grand tumulte »...

Après s'être mis d'accord sur l'emplacement des limites, on pouvait procéder à la pose des bornes. La première borne fut plantée le samedi 7 septembre 1613 à la Combe d'Evuaz ; c'est celle de la Bune.

Le soir, celle dite des Trois Empires (aujourd'hui la Borne au Lion) n'étant pas encore arrivée, il fut décidé de revenir le lundi et, cette fois, elle fut plantée. Mais pensant passer à la pose des trois bornes suivantes, dont la première (Ramble au Tissot) avait encore été vue une heure auparavant, les officiels observèrent que celle-ci était maintenant cassée et que les deux autres étaient cachées et introuvables. Devant le tumulte des habitants des Bouchoux, les délimitateurs préférèrent alors s'éclipser et se rendirent à Viry ! Ils ne revinrent qu'un peu plus d'un mois plus tard, le 24 octobre, alors qu'apparemment de nouvelles bornes avaient été retaillées en remplacement des trois précédentes ; cette fois, ils arrivèrent à poser les trois bornes actuellement dites du Ramble (au Tissot), du Berbois et du Nerbier.



La Borne au Lion, alias des Trois Empires, en vérité de la Cléa

La Borne au Lion ne porte ce nom que de date assez récente. Son nom d'origine était Borne de la Cléa. On pense que Cléa, mot du patois, signifie porte, barrière, passage, ce qui peut faire allusion à un passage obligé pour ceux allant de Forens aux Bouchoux. On l'a vu, le jour prévu pour sa pose, elle n'était pas encore arrivée. On ne sait pas de quel endroit venait un probable char tiré par quelques paires de bœufs, char nécessaire au transport de cette très lourde pierre, mais en tous cas, il n'est pas arrivé à l'heure... Les notables locaux, venus pour la cérémonie afin de témoigner de la plantation historique, en furent pour leurs frais ; citons le fameux notaire Jean Genolin de Monnetier et Louis Mermet (pas encore Mermety), le châtelain de Montanges.

Cette borne fut aussi dite des Trois Empires et l'on a même voulu y voir trois blasons, le troisième étant celui de la Savoie qui ne disposait plus que d'un étroit couloir de terrain approximativement compris entre la Valserine et la ligne des crêtes du Jura, et dans lequel se situait le célèbre **Chemin des Espagnols**. Malheureusement le procès-verbal est formel, il ne fait référence qu'à deux blasons et précise même qu'il n'y en a pas sur les deux autres faces : « a été planté à l'instant au même lieu une grosse borne de pierre quarrée armoyée des armes de France du côté de midy, de celles du Comté de Bourgogne du côté de septentrion, regardant ses aspects non armoyée devers soleil levant la terre de Chisery, et devers soleil couchant le long dudit chemin de Chisery à Esbouchoux ».

Cette borne fait partie des cinq qui furent classées Monuments historiques le 12 janvier 1926, à la demande de Gustave Burdet.

Et aujourd'hui ?

Les bornes signalées dans le procès-verbal n'ont pas toutes été retrouvées, il manque en particulier celles du Ramble et du Fourg de la Pelette. Mais après quatre siècles, les autres sont par contre toujours en place et la limite qu'elles matérialisaient entre Bugey et Franche-Comté a été reprise sans en rien changer pour la délimitation des départements de l'Ain et du Jura, autant dire des régions de Rhône-Alpes et de Franche-Comté!

Ghislain Lancel



Le terroir des hommes libres

Nos pays de moyenne montagne au climat rude nous offrent des lieux et des territoires de caractère.

Cette région de limites et de conflits a forgé des hommes au tempérament déterminé.

Ne doutons pas que tous les endroits de cette région soient des lieux où l'espace et la nature invitent à ce que chacun y trouve sa place et se réalise.

En cela la ligne frontière témoin de l'Histoire est en fait un coin de terre pour vivre et écrire les territoires du futur.



Une association pour construire un projet

Au fil des années se précisa le projet de l'aménagement du site afin d'en assurer la protection et d'en perpétuer le souvenir.

Pour mener à bien ce projet, à l'initiative du colonel Romans-Petit fut fondée en 1977 l'Association des Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam.

Au côté de membres actifs de l'association et parce que le site historique de la Borne au Lion est à la jonction de 3 communes, 2 départements (ainsi que 2 régions) et désormais 3 communautés de communes, chacune de ces collectivités ainsi que le Parc du Haut-Jura et le représentant des Résistants dispose à présent d'un siège de membre de droit au sein du conseil d'administration.

Le Rassemblement annuel de juillet 1978 marqua une étape notable pour l'association. Il vit en effet l'inauguration par le président du sénat Alain Poher, second personnage de l'état français, de la grande stèle de pierre d'Hauteville édiflée face à la Borne au Lion et à la Haute-Chaine du Jura, à la mémoire des Maquisards de l'Ain et du Haut-Jura. S'en suivit la construction du « chalet Romans-Petit », lieu convivial de retrouvailles des anciens résistants, de leurs familles et de leurs amis. On y vient avec son pique-nique pendant lequel maints souvenirs sont évoqués.

L'aboutissement du projet

En 2004, l'association est impliquée de très près dans le projet d'aménagement global du site de la Borne au Lion tel qu'on le découvre aujourd'hui.

Le Parc naturel régional du Haut-Jura assure la coordination de ce projet pour le compte des 3 communautés de communes riveraines : Pays de Gex, Pays Bellegardien, Hautes-Combes, cette dernière ayant

fusionnée en janvier 2011 pour devenir la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude.

L'inauguration a lieu à l'occasion du Rassemblement de juillet 2005 en présence de très nombreuses personnalités représentant l'ensemble des collectivités locales, régionales et nationales.

Les Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam,

tournés vers l'avenir, un œil fixé sur le passé

Si le Rassemblement annuel est le temps fort de ce dimanche 21 juillet 2013, fidèles aux objectifs historiques de nos statuts, nous nous devons de commémorer ce 400^e anniversaire de la délimitation des frontières et d'explorer par conséquent l'Histoire quelquefois tourmentée de l'implantation, en 1613, des bornes frontières dites « Bornes au Lion ».